



## CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2023 / 2024

CATEGORIE : **U 9 Mixte CONFIRMES – 18 engagés**

### 2<sup>ème</sup> PHASE

1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 8, matches aller-retour.

2<sup>ème</sup> division : 1 poule de 10, matches aller simples

Matches remis sur les week-ends disponibles et en semaine.

1<sup>ère</sup> division :

Le vainqueur sera champion 92.

Tous les matches aller doivent impérativement être joués pour le 13 mars.

Tous les résultats et feuilles de marque doivent être parvenus pour le 4 juin.

2<sup>ème</sup> division.

Le vainqueur sera champion 92 2<sup>ème</sup> division.

Tous les résultats et feuilles de marque doivent être parvenus pour le 4 juin.

- Application du nouveau règlement particulier au mini-basket.  
Voir ci-dessous

- QUATRE JOUEURS composent chaque équipe sur le terrain

- Petits panneaux et ballons mini-basket taille 5.

- Temps de jeu : 6 x 4 minutes tout décompté  
mi-temps entre les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> quart temps (10 minutes)  
2 mn de repos entre les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> périodes et entre le 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> périodes.

- Feuilles de marques départementales (roses) à faire parvenir au comité, 56 rue des Hautes Pâtures, 92000 NANTERRE.

- Vous pouvez consulter les résultats et les classements sur internet : [hautsdeseinebasketball.org](https://hautsdeseinebasketball.org)

**ATTENTION**

**Le REGLEMENT MINI BASKET (pratique CONFIRMEE)**, que vous trouverez sur le Google Drive de l'AG 2022 et sur le site du département, doit être intégralement respecté.